



FORMATION EN PRÉSENTIEL

# RÉFÈRENT HARCÈLEMENT SEXUEL ET COMPORTEMENT SEXISTE.

Dernière mise à jour le 01/04/2022.

## OBJECTIF

Etre capable de mettre en place une démarche de prévention dans la structure afin de prévenir certains agissements.

## COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Analyser les situations en prenant en compte les antécédents et le cadre légal.
- Réaliser l'état des lieux de l'entreprise.
- Mobiliser les acteurs de prévention.
- Accompagner, informer et orienter les salariés ayant subis : harcèlement et comportement sexiste
- Gérer et évaluer les actions de prévention mise en place dans la structure

## PUBLIC CONCERNÉ

Salarié désigné par le CSE ou la CSSCT pour assurer cette mission.

## MODALITÉS D'ACCÈS

15 jours de délai d'entrée

## MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Formation en centre ou dans l'entreprise. 21 heures avec intersession. PREVOIR 14 HEURES DE TRAVAUX EN ENTREPRISE

**Tarif****1900 € NET**  
par participant**Réf.**

REFHS-I

**Contact**0950412583  
contact@fipsformation.fr  
www.fipsformation.fr

## PRÉ-REQUIS

- Membres élus du personnel (CSE ou CSSCT) et désigné comme étant le référent harcèlement de la structure dans le procès verbal signé par l'employeur.

## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Accessible aux PSH

## MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Alternance de théorie et de pratique



Niveau

**Autres formations  
professionnelles continues**

Modalité

**Présentiel**

Effectif par session

**4 mini > 8 maxi**

Durée

**21 heures / 3 jour(s)**



## PROGRAMME

**C1 Analyser** la situation dans la structure en prenant en compte : · Le cadre légal · Les antécédents · Les acteurs de prévention identifiés · Les enjeux · ses étapes afin de construire une stratégie et un projet de prévention adapté à la structure.

**C2 Réaliser un état des lieux** de l'entreprise avec des outils d'évaluation afin de proposer un projet de prévention à l'entreprise.

**C3 Mobiliser** les acteurs de prévention de la structure afin que le projet soit adopté.

**C4 Accompagner, informer et orienter** les salariés ayant subis : harcèlement et comportement sexiste

**C5 Gérer et évaluer les actions de prévention mise en place dans la structure**

**SAVOIRS ASSOCIES :** La gestion de conflits Les zones grises Le harcèlement Le comportement sexiste Conception et méthode projet

Consentement, répétition et intentionnalité de l'auteur Les principes de prévention

## LES PLUS

Formation répondant à la réglementation permettant d'enclencher des actions au sein de la structure.

### **INTERVENANT(S)**

Intervenant spécialisé en prévention des risques.

### **ÉVALUATION**

Présentation d'un projet de prévention contre le harcèlement sexuel et les comportements sexistes, Questionnaire à choix multiples 30 minutes

### **ATTRIBUTION FINALE**

Attestation individuelle de formation